

SSIAP 3

2026

CHEF DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES

Chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes

Formation réglementaire de chef de service SSIAP couvrant l'analyse réglementaire et architecturale, la gestion des risques, le management, le conseil au chef d'établissement et le pilotage budgétaire du service.

DURÉE

216h

EFFECTIF

10

ENCADREMENT

1+

QUALIOP1

Centre certifié

Programme élaboré dans le respect du cadre réglementaire applicable au diplôme ou à l'habilitation visée.

Vue d'ensemble du programme

- 01** **Présentation générale**
Public, prérequis, organisation et finalité **p. 3**
- 02** **Objectifs & contenus**
Compétences, thématiques et applications **p. 4-9**
- 03** **Pédagogie & validation**
Méthodes, moyens, déroulé et évaluation **p. 10-14**
- 04** **Contact**
Validation et planification **p. 15**

Une formation claire, structurée et directement exploitable

Formation réglementaire de chef de service SSIAP couvrant l'analyse réglementaire et architecturale, la gestion des risques, le management, le conseil au chef d'établissement et le pilotage budgétaire du service.

Public concerné

Candidats remplissant les conditions réglementaires d'accès au SSIAP 3.

Prérequis

Conditions de l'article 6 : notamment diplôme de niveau 4 minimum ou équivalence prévue, ou SSIAP 2 avec trois ans d'expérience dans la fonction, selon les cas.

Organisation

- Durée : 216h
- Effectif : 10 participants max.
- Modalité : présentiel
- Encadrement : 1+ formateur(s)

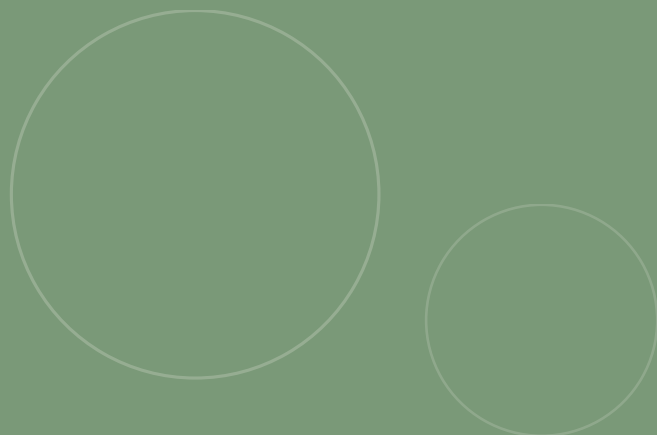
FINALITÉ

Préparer le participant à exercer les missions réglementaires correspondant au diplôme visé et à se présenter aux épreuves prévues.

PROGRAMME

SSIAP 3

Chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes · 216h



Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

01 Analyser

- Maîtriser la réglementation incendie et analyser un projet ou un bâtiment

02 Conseiller

- Assister le chef d'établissement et préparer les commissions de sécurité

03 Manager

- Organiser le service
- Encadrer les équipes et gérer les obligations sociales.

04 Piloter

- Gérer les risques
- Les travaux
- Les contrats

Contenu du programme — 1/4

1-2 · Feu & bâtiments

- Feu et conséquences
- 12 h
- Sécurité incendie et bâtiments
- 65 h

Contenu du programme — 2/4

3-4 · Réglementation & risques

- Réglementation incendie
- 70 h
- Gestion des risques
- 23 h

Contenu du programme — 3/4

5-6 · Conseil & commissions

- Conseil au chef d'établissement
- 6 h
- Correspondant des commissions
- 6 h

Contenu du programme — 4/4

7-8 · Management & budget

- Management de l'équipe
- 26 h
- Budget du service sécurité
- 8 h

Mise en pratique — 1/2

Études de plans

- Lecture
- Analyse réglementaire
- CLICDVCREM et notice de sécurité.

Gestion de projet

- Travaux de sécurité
- Documents administratifs
- Veille et préparation de commissions.

Mise en pratique — 2/2

Management & budget

- Cas pratiques de droit
- Organisation du service
- Achats
- Maintenance et suivi budgétaire.

POINTS DE VIGILANCE

- 01** Respect des consignes de sécurité
- 02** Mise en œuvre progressive des gestes
- 03** Correction immédiate par le formateur
- 04** Débriefing et ancrage des bonnes pratiques

Méthodes pédagogiques

Expositive

Apports théoriques structurés et contextualisés

Interrogative

Questions, échanges et retours d'expérience

Démonstrative

Présentation commentée des gestes et procédures

Active

Exercices, études de cas et mises en situation

Moyens pédagogiques & matériels

Moyens mobilisés

- Support de formation illustré et documentation adaptée
- Matériel ou équipements pédagogiques correspondant aux exercices
- Études de cas, scénarios et fiches de mise en situation
- Évaluation des acquis et documents de fin de formation
- Adaptation des exemples au contexte de l'entreprise et au public

Déroulé pédagogique

216h · Progression adaptée au niveau du groupe et au contexte professionnel.



Parties 1-2

77 h · Feu, conséquences, bâtiments



Parties 3-4

93 h · Réglementation & gestion des risques



Parties 5-6

12 h · Conseil & commissions



Parties 7-8

34 h · Management & budget

Évaluation & traçabilité

Modalités d'évaluation

- Examen SSIAP 3 : QCM de 40 questions (40 min)
- Rédaction d'une notice technique de sécurité à partir de plans (2 h 30) et épreuve orale devant jury (15 min/stagiaire).

Traçabilité & fin de formation

- Feuille d'émargement
- Traçabilité des évaluations
- Questionnaire de satisfaction
- Documents et attestations prévus par le dispositif
- Archivage selon les procédures du centre

MERCI

*de votre
confiance*

*Une question ?
Un projet sur mesure ?*

PROCHAINES ÉTAPES

Validation du programme & planification

- 01 Validation des contenus et ajustements éventuels
- 02 Définition des dates et du calendrier
- 03 Constitution des groupes
- 04 Confirmation des moyens techniques

CONTACT

04 74 27 68 39
accueil@nr-formation.eu
4 impasse du Capot · 69800 Saint-Priest